

COMPÉTENCES

La transition énergétique et les industries qui la rendent possible représentent une opportunité pour l'emploi dans notre pays. Cependant, les compétences, et en particulier les compétences en tension constituent également une condition de succès, voire un facteur limitant pour conduire l'ensemble des chantiers liés à la transition énergétique et assurer la réindustrialisation du pays. Les besoins identifiés par les professionnels de la filière sont croissants et concernent, pour l'essentiel en effet, des métiers existants et déjà actuellement en tension. Les travaux menés lors du précédent contrat ont permis d'identifier des pistes concrètes pour renforcer l'attractivité des métiers de la transition énergétique. Ces pistes concernent tous les acteurs de la transition : entreprises, Etats et territoires.



Figure - Label des métiers de la transition énergétique

Avec ce contrat, l'Etat et la filière se donnent pour objectif principal de répondre aux besoins en compétences des entreprises des nouveaux systèmes énergétiques, notamment pour soutenir les projets contribuant à la densification du tissu entrepreneurial et industriel sur le territoire. Il s'agit donc (1) d'attirer davantage de jeunes (en formation initiale, en réorientation ou insertion) et (2) de publics en reconversion dans les métiers de la transition énergétique et (3) de former les professionnels du secteur aux évolutions des métiers.

Les priorités choisies, les innovations, la communication et le pilotage doivent permettre d'identifier la filière des nouveaux systèmes énergétiques comme porteuse de sens, d'emplois pérennes, de parcours professionnels et de mixité (de genre et sociale).

Une meilleure connaissance des besoins et de la montée en charge par secteur de la filière d'activité est nécessaire pour piloter ces objectifs.

OBJECTIFS ET LIVRABLES

- Piloter les priorités des besoins en compétences des nouveaux systèmes énergétiques avec un comité national de gouvernance ;
- Augmenter d'au moins 20% le nombre de jeunes formés aux métiers de la transition énergétique ;
- Accompagner le recrutement de nouveaux entrants en réorientation, reconversion ou insertion, avec des formations innovantes et un « parcours utilisateur » au centre de l'ingénierie des dispositifs.

BILAN CONTRAT 2021 – 2024

- Construire une réponse aux besoins en compétences de la filière en mobilisant l'ensemble des outils dans les domaines de la formation et de l'inclusion ;
- Parfaire la connaissance des métiers en tension aujourd'hui et la connaissance de ceux de demain ;
- Développer l'attractivité des métiers

CONTRIBUTEURS AUX TRAVAUX

Pilote(s) : Jean-Michel ROMANN (UFE), Diane ANTEBI-SPATZIERER (CSF NSE)

Participant(s) : Adhérents CSF NSE, DGE, DGEC, SGPE, EVOLEN FEDENE, FFIE, GIMELEC, France Hydrogène, France Renouvelables, SER, SERCE, Syntec Numérique, Think smartgrids, UFE, UIMM.

